

38333

Léon LE BERRE (Abalor)

UN

GRAND ÉVÊQUE GALLO-ROMAIN

DU VI^e SIÈCLE

—
Saint Melaine
—

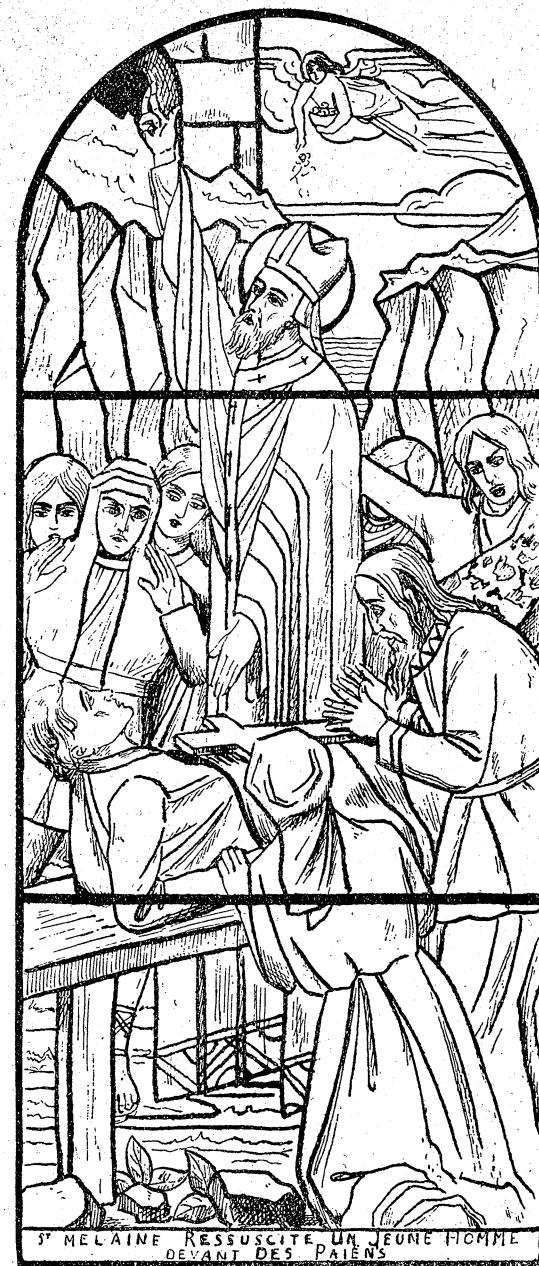
Extrait de la « *Semaine Religieuse* » •
du Diocèse de Rennes





Église catholique
en Finistère

Document numérisé en 2023



S^T MELAINE RESSUSCITE UN JEUNE HOMME
DEVANT DES PAÏENS

*Dessin de M. J. KLEIN, peintre-verrier
Auteur des vitraux de l'église de Moigné.*



Un Grand Évêque Gallo-Romain

SAINT MELAINE

Authenticité

Il existe trois Vies de saint Melaine, provenant d'une source unique. La première ou *Vita major* est celle utilisée par les anciens Bollandistes. Une *Vita brevior* est préférée par les rédacteurs modernes de la même école hagiographique. Il y en aurait aussi une troisième. Les deux dernières ne sont que des abrégés de la première. La Borderie plaçait cette première rédaction soixante ans après la mort du Saint, ce qui donnerait la fin du VI^e siècle. D'autres l'ont reportée au VIII^e, voire au IX^e. Monseigneur Duchesne (alors Abbé Louis Duchesne) en fait un manuscrit du XI^e siècle, seulement, dont l'auteur a recueilli la tradition locale. C'est aussi l'avis de Gaston Paris qui, ayant penché pour le VIII^e siècle, s'est rallié au XI^e, opinion adoptée par l'Allemand Krush, dans ses *Monumenta Germaniæ*. Deux autres textes du VI^e siècle, ceux-là, parlent de Melaine. Ce sont les canons du Concile d'Orléans, en 511, dont il fut le rédacteur, et la lettre dont il est cosignataire, adressée aux prêtres bretons. Ce second document n'a pas, on le verra, la certitude du premier. Ajoutons encore ce que dit Grégoire de Tours, de saint Melaine.

Lieu de naissance de saint Melaine

Il faut écarter d'abord la naissance de Melaine, à Plélauff, canton de Gouarec, arrondissement de Loudéac, et qui fut du diocèse de Vannes, jusqu'à la Révolution. D'Argentré, en son *Histoire de Bretagne*, ainsi que Pierre de Natalibus et Pascal Robin, dans leur *Vie des Saints*, parue en 1578, et encore Garaby, dans sa *Vie des Bienheureux et des Saints de Bretagne*, ont partagé cette manière de voir. Garaby nous parle même du château natal de saint Melaine, situé en cette paroisse. En l'église, existe une statue de saint Melaine et on en trouve une seconde dans un oratoire à trois kilomètres du bourg. Plus bas s'érigerait une fontaine sans édicule dédiée au saint, à côté des villages de Kernabat et du Moustoir. Cette toponymie est assurément d'origine religieuse, mais une tra-

dition assez confuse ne permet pas d'y placer le berceau de Melaine. Nous en dirons autant de Plufur, arrondissement de Lannion, paroisse indiquée par l'abbé Tresvaux. Cette opinion a été reprise par Habasque. Fondée, elle ferait du saint, un curiosolite.

Or, c'est dans la cité des Vénètes que la *Vita Major* le fait naître, à Plaz, à présent la Blandinais, en Brain, sur la rive droite de la Vilaine, au milieu des marais qui s'étendent jusqu'à Redon. C'est, en hiver, un lac immense grossi des eaux du Don, affluent de la Vilaine, et nommé par les usagers lac de Murain. Ce lac recouvre 164 hectares de prairies où le gibier d'eau n'est point encore une chimère. Le nom de Plaz semble dériver de *placitum* (lieu des plaids). Le cartulaire de Redon l'appellera encore *Insula Plaz*, île de Plaz, parce qu'entourée des eaux. Dans le manuscrit du cartulaire est ajouté, au xvi^e siècle, devant le nom de Plaz, celui de Brain, afin qu'on ne puisse méconnaître l'identité des lieux. Guillotin de Corson donne encore *Venezia*, ce qui justifie l'indication de la *Vie* « *de parocchia Venetensi* », si l'on admet que le mot *parocchia* ait pu être employé pour *civitas*. Ce mot aurait trait à l'universalité de la Cité Vénète, dépassant, vers l'Est, les limites du Morbihan actuel. Une partie du village de la Blandinais se nomme encore *Placet*. Dans un procès de 1625 entre les habitants de Massérac et ceux de Brain, au sujet des marais, il est fait mention de l'île de *Placet*, contestée entre les deux parties. La gare de Beslé se trouve juste en face de Brain et rend assez commode l'accès des lieux qui virent l'enfance de Melaine.

Naissance de Melaine. Ses premières années

Albert Le Grand en précise la date : 462, et l'accord s'est fait sur le jour, le 6 janvier. Tout ce que nous savons en réalité de saint Melaine est l'année du Concile d'Orléans, 511, ce qui le fait vivre à cheval sur deux siècles. Les parents de Melaine appartenaient à la noblesse gallo-romaine. Ils étaient les représentants qualifiés de cette seconde race armoricaine, issue du mélange des Celtes avec les vétérans et les fonctionnaires de Rome. Depuis la conquête de César, Rome avait maintenu la division de sa conquête en *Cités* correspondant à peu près à nos départements. Cette famille était de l'une des plus illustres : les Vénètes. Était-elle elle-même de lignée sénatoriale ? On peut conjecturer, qu'en dépit des incursions toujours plus fréquentes des Saxons, ces armoricains avaient pu continuer, au contraire de leurs concitoyens, riverains de la Manche et de l'Atlantique, et plus exposés, la vie paisible et chrétienne de la villa. Sans doute s'occupaient-ils d'agriculture et d'élevage, puisqu'il est de tradition que Melaine,

enfant, gardait les troupeaux. On raconte, à ce sujet, que l'enfant, commis par ses parents à la garde du bétail, s'en alla prier dans un oratoire voisin. Sa mère, irritée de cette démarche faite sans son congé, le corrigea, au retour, en le frappant d'une branche de genêt. Depuis lors cette plante ne fut jamais bien florissante dans la contrée. Cette tradition populaire, dénotant un esprit quelque peu vindicatif, apparente, peut-être, après coup, Melaine, à nos saints de race bretonne, un saint Hervé, enfant, par exemple, rendant nains à jamais les jeunes garçons qui se sont moqués du petit aveugle. Ce fait dénote aussi la piété précoce de l'enfant confié, de bonne heure, à des mains sacerdotales. A vrai dire, on ne sait à quel monastère ou école claustrale on l'envoya. Peut-être ses parents lui donnèrent-ils des maîtres à leur foyer, et cette transformation de la villa en monastère se fit-elle tout naturellement après leur mort. La *Vie* n'oublie pas de dire que Melaine construisit son monastère de ses propres mains et y rassembla des moines pour le service divin. C'est là que l'enverra chercher saint Amand, là aussi qu'il se plaira à revenir fréquemment, durant son épiscopat, là encore qu'il mourra.

Trois siècles après saint Melaine, nous retrouverons cette petite abbaye aux mains de saint Conwoion, qui l'obtiendra de Louis Le Débonnaire, en 836, donation confirmée par Charles Le Chauve, en 850, et par Erispoé agissant d'accord avec son cousin Salomon, en 857. L'abbaye rennaise de Saint-Melaine ne semble pas avoir émis de prétentions sur le berceau de son illustre patron. Le cartulaire de Redon, d'ailleurs, montre à quel point l'immigration bretonne a, depuis la mort de Melaine, compénétré les éléments gallo-romains à l'Est de Vannes. Saint Conwoion est bien fils de Bretons, mais déjà sa famille est considérée, à la mode romaine, comme « sénatoriale ». C'est ce que proclame à Nomenoë le moine Louhemel, saluant le *missus*, dans sa cour de Bothunel. Conwoion, assure-t-il au lieutenant impérial, est de la « puissance de saint Melaine, évêque des Rhédons, du « plou » de Comblesac et de race sénatoriale ». Les noms des habitants du monastère, au ix^e siècle, sont des noms bretons : Eudon, Arthwolin, Junwall, Hincan, Anauhoiarn, Rismonoc. C'est à Brain, que le thiern, Rathuili, fera, à Conwoion, en 861, de nombreux dons de terre. Mais à l'heure où vit Melaine, tout est encore purement armoricain, dans la vallée de la *Visconia*.

Armorique gallo-romaine

Le bon Albert fait, de Melaine, un page du roi semi-fabuleux, Hoël, au même titre qu'un gentilhomme de bonne maison du Léon ou du Trégor, eût été en puissance de le faire de

son fils, en l'envoyant à la Cour du roi Louis XIII. Quoiqu'il en soit de ces assimilations et de ces anachronismes, d'une savoureuse naïveté, Melaine allait, en réalité, jouer un rôle de premier plan à l'aurore du vi^e siècle. Avec lui, la Cité des Rhédons et sa capitale *Condade*, d'un vieux mot gaulois qui signifie « confluent » et qu'on appelle encore *Villa Rubea*, à cause des briques rouges de ses remparts, vont prendre le premier rang dans ce qui demeure du *Tractus Armoricanus* ou fédération de Cités, établie en 403. L'Armorique gallo-romaine comprenait le territoire entre Seine, Loire, Manche et Océan, territoire dit, par les Romains, de la 2^e et de la 3^e Lyonnaise. Devant la faiblesse impériale, le *Tractus* s'était déclaré autonome. Pratiquement, les évêques en étaient les vrais Chefs politiques et religieux, les *Defensores civitatis*, aussi bien contre les Wisigoths et les Burgondes, tous ariens, que contre la barbarie de Franks encore païens. Ainsi que le remarque Taine, dans ce cataclysme universel des peuples, l'Eglise est la seule force capable de résister aux Barbares. L'Evêque les étonne et les déconcerte. Il représente pour eux, à la fois, la culture romaine et la majesté des dieux inconnus.

Il en est ainsi, d'ailleurs, de la Gaule en général. Le rôle de Remi, dans sa cité de la première Lyonnaise, voisine de cette Belgique, d'où marcheront, vers le baptême de Reims, les Franks Saliens, est assez connu. Nous verrons que la mission de Melaine, dans la fondation de la monarchie des Franks, pour ne pas revêtir des contours aussi précis que celle de Remi, eut, pour la France mérovingienne, les plus heureux résultats.

L'Eglise de Rennes

Au point de vue religieux, l'existence d'un diocèse de Rennes, disent Guillottin de Corson et Monseigneur Duchesne, n'apparaît évidente qu'au vi^e siècle. Albert Le Grand et Dupaz, autre Dominicain, se fondant sur des traditions vénérables, nous donnent une liste de douze évêques depuis Maximin, disciple des Apôtres Philippe et Luc, qui, avec les Saintes Maries de la Mer, débarqua en Provence. Maximin aurait gagné l'Armorique et assis son siège sur l'emplacement d'un temple de Thetis, qui s'élevait sur les derrières de l'hôtel de Pinieuc (18, rue de la Monnaie). C'est une thèse chère aux Eglises de Gaule, que celle de l'apostolicité, c'est-à-dire de leur fondation par le collège apostolique ou ses disciples immédiats. Ainsi Nantes se réclame de Clair, disciple de saint Pierre. De saint Amand lui-même nous savons peu de choses : Amand est au lit de mort, il a une révélation. Cette révélation lui désigne Melaine, de Brain, comme son successeur, et il l'envoie chercher. Dès l'arrivée du jeune moine,

parmi la foule qui se presse autour de la couche du moribond, Amand l'appelle, le bénit, le présente comme son remplaçant. A sa mort, arrivée quelques jours après, le peuple sanctionne les dernières volontés du vieux Pontife.

En suivant la chronologie d'Albert Le Grand, cette élection remonte à l'an 505, tandis que Dupaz la place en 484. La Borderie adopte une date moyenne : 491, et celle-ci est la plus concordante.

Du même coup, Melaine est le premier personnage de la Cité des Rhédons, magnifique territoire à l'Ouest des Gaules, sur lequel les ambitions naissantes de Clovis se reposent avec complaisance, sans trop se rendre compte des bouleversements politiques qui commencent à agiter les Cités curiosolite et ossisme, ainsi que l'Ouest vénète. Sans tenir compte des subdivisions armoricaines, les Bretons vont, en effet, leur substituer, au hasard du débarquement, leurs petits royaumes. Ainsi, du Nord des Rhédons, va courir, de l'embouchure du Couësson à celle du Queffleut, le royaume de Domnonée, dont le nom n'est autre que celui de la Devonian britannique, Cornouaille et Devon. Toutefois, ni Samson, ni Malo, ni Armel n'ont encore fondé leurs abbayes de Dol, d'Aleth et de la vallée du Désert. Si les gallo-romains gardent encore la partie orientale des Vénètes, l'Ouest en est envahi, par le clan de Warok. Chez les Namnètes, la presque île de Guérande se bretonnise chaque jour. On verra dans la Vie de Melaine un exemple des frictions amenées par ce contact des peuples, de race et de mentalité différentes.

Rôle de Melaine près de Clovis

Le roi des Franks Saliens réside à Tournai. Il est maître de la Belgique actuelle, moins la province de Liège. A 15 ans, il a succédé à son père, Childéric, qui, de roi barbare, a été promu maître des milices impériales, dans le Nord de la Gaule. Ainsi l'Empire, dans sa folie sénile, confiait ses destinées à ses ennemis de toujours. Il a même donné la préférence à Childéric sur l'Arverne Aegidius, père de ce Syagrius qui sera le vaincu et la victime de Clovis. Ce dernier n'a pas hérité de cette charge militaire. Plus tard, il sera consul, de par la faveur de Byzance, mais, à cette heure, il n'est que le chef de 6.000 guerriers. Bien que barbare et païen, il sait ce que pèse, dans cette liquidation de l'Empire d'Occident, la puissance des Evêques. Rémi le protège plus qu'il n'en est protégé. L'évêque des Rèmes préférera à Syagrius — un lettré, petit-fils du poète Afranius, dont parle Sidoine Appolinaire — le Germain brutal. Grâce à l'évêque, sans trop de pilleries ni de vexations, tout le pays entre Seine, Yonne et Somme, est aux Franks, Paris se rend en 491. Mais les Cités armoricaines

ont quelques velléités de constituer une République, à part. Cette première manifestation du particularisme d'Armor est peu connue. Les Cités du *Tractus* restent les fidèles alliées de l'Empereur d'Orient. Les Franks, a dit Procope, ne les conquièrent pas par les armes ! « Le signal de leur soumission sera le baptême de Reims, en 495.

Cette soumission n'eut pas eu lieu sans les évêques et la *Vita Major* a gardé le souvenir du cas fait par le vainqueur, de l'évêque des Rhédons : « Saint Melaine, dit-elle, regardait le fardeau de l'épiscopat comme l'obligeant à s'occuper des affaires publiques, des questions qui troublent la foule et agitent le monde. » Rien d'étonnant à ce que Clovis le comprit au nombre de ce cortège d'évêques dont, à la suite de Rémi, il bénéficia de l'intervention. L'adhésion de l'évêque des Rhédons valut à Clovis celle de l'Ouest gallo-romain. Y eut-il un traité en forme, en 495, comme le veut La Borderie ? C'est beaucoup présumer. Mais l'adhésion assura à la Cité la protection des Franks, contre les manœuvres des Saxons, qui infestaient l'embouchure de la Loire. Elle imposa aux vainqueurs bretons de l'Ouest de la péninsule, une certaine déférence, au moins de façade, pour les successeurs de cet Empire Romain qui les a, eux aussi, abandonnés. Dès lors, on comprend la mentalité d'un Withür envoyant Pol se faire sacrer à Paris, d'un Konomor s'intitulant « *prefectus regis* », d'un Judwall se réfugiant à la Cour du Roi mérovingien. Toutefois, les Bretons secouent, de temps à autre, le joug léger et symbolique, quand celui-ci tente de s'appesantir. Cet état d'esprit explique beaucoup Nomenoé. Nous verrons tout à l'heure ce que l'on sait des relations de Melaine avec l'Eglise bretonne.

Le Concile d'Orléans, 511

La manifestation la plus connue de l'influence de Melaine, ce conseiller actif (*strenuus*) de Clovis, est le concile des évêques gaulois, tenu à Orléans, en 511. Une liste des conciles, datant du VIII^e siècle, nous dit Monseigneur Duchesne, nous présente Melaine comme le rédacteur des canons de ce concile, canons qui nous sont parvenus, tandis que ceux du concile de 538, dans la même ville, seront de la main de saint Aubin, autre évêque armoricain et non breton, né à Languidic, selon la tradition. Nous savons comment son culte s'unit, à Rennes, à celui de Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle, alors que les titres de Melaine sont méconnus à Notre-Dame. On s'explique bien le rôle de Melaine au concile, si l'on tient compte du charme que dégageait son entretien : « Son éloquence, dit la *Vie*, plaisait à tous ceux qui s'entretenaient avec lui. » Bien que présidée par le métropolitain de Bordeaux, cette assemblée de trente-sept évêques fut surtout

animée par Melaine qui, nous dit-on encore, « y brilla comme le chef éminent ».

Saint Melaine et les Bretons

En son ouvrage sur les *Noms des Saints Bretons*, M. Loth, au nom *Melaine*, n'en donne aucune étymologie, et se contente de dire qu'il est honoré en plusieurs lieux, mais en Basse-Bretagne, en général « indûment ». Son nom n'a, certes, rien de breton, et nul n'est autorisé à alléguer l'adjectif *melen* : *jaune*. *Melania* est celui de deux grandes Dames romaines, les saintes Mélanie, l'aïeule et la petite fille. Cette dernière fit, comme Melaine, un monastère de sa propre maison. M. G. Goyau nous l'a conté en des pages charmantes. Quant au reproche d'être « indûment honoré », les plus bretons de nos lecteurs ne porteront pas, à la réflexion, un tel jugement. Le sang celtique et le sang latin se mêlent dans les veines du prélat armoricain. L'Armorique a suivi les destinées de la Gaule, dont elle est partie intégrante. La Gaule a noyé la langue celtique sous les formes latines. Elle a adopté les mœurs de Rome et elle est naturellement encline à garder, de Rome, tout ce qu'elle peut garder. La Gaule a vu en Clovis, en ces heures de trouble, le droit héritier de l'administration impériale des premiers siècles et s'est ralliée à lui, dès qu'il eut rempli la condition essentielle : se faire chrétien.

Ni le peuple armoricain, ni son chef Melaine, n'accueillent avec enthousiasme ces étrangers qui, dans leur île, avaient retenu, au contraire, tout le possible des Loix et Coutumes purement celtiques, jusqu'à donner à leur église une physiologie toute particulière, de laquelle Dom Gougaud a fait la matière de son livre : *Les Chrétientés Celtiques*.

A vrai dire, ainsi que le remarque le chanoine Doble, dans *Saint Melain, bishop of Rennes*, les rapports de Melaine avec les nouveaux venus sont dénués de cordialité. « Il les regarde, écrit l'hagiographe, comme d'indésirables étrangers, turbulents, barbares, et d'orthodoxie douteuse. » De ces relations nous ne connaissons d'ailleurs qu'un épisode, rapporté dans la *Revue de Bretagne et de Vendée*, en 1885, par Monseigneur (alors Abbé) Duchesne. Ce dernier l'a puisé dans un auteur allemand, Eugène Amort, auteur d'*Elementa juris canonica veteris*, paru à Augsbourg, en 1757. Le manuscrit qui servit à l'imprimerie fut communiqué à notre compatriote par Dom Odile Rothmann, Bénédictin de l'abbaye de Saint-Boniface, à Munich. La Borderie reproduit ce texte au tome II de son *Histoire*. Les celtisants Ernault, de Poitiers, J. Loth, alors doyen des Lettres à Rennes, en admettent l'authenticité, l'un dans des considérations étymologiques, suivant l'article de L. Duchesne, l'autre au tome XV de la *Revue Celtique*, année

1894, ainsi que dans sa *Chrestomatie bretonne*, 1911. A vrai dire, aucun d'eux ne semble avoir été en présence d'un texte original.

Trois évêques gallo-romains qui assistent, d'ailleurs, au concile d'Orléans, sont les auteurs du document : le métropolitain de Tours, prédécesseur de saint Grégoire, Licinius, l'évêque d'Angers, Eustochius, prédécesseur ou co-évêque de saint Aubin, ce dernier sacré en 511 même, et enfin, Melaine. Nous serions donc, selon la remarque de l'éminent critique servanais, en présence de la plus ancienne source d'Histoire Bretonne, proprement dite. Il s'agit d'une lettre écrite dans les premières années du règne de Clovis, croit Monseigneur Duchesne, et par ces trois prélats, à deux prêtres bretons, Louokat et Kathiern, qu'un prêtre gallo-romain, Separatus, leur a dénoncés, comme célébrant la messe dans les cabanes des immigrants et se faisant servir à l'autel par des diacousses ou *conhospitæ*. Les femmes distribuent même, leur a-t-on dit, la communion sous les espèces du vin. Les évêques rappellent, en termes vibrants, les Saints Canons. On ne peut tolérer sous le toit du prêtre d'autre femme que l'aïeule, la mère et la sœur. Que les prêtres bretons renoncent promptement à ces femmelettes (*mulierculæ*), sous peine de voir leurs dignes correspondants venir à eux, armés de la « verge apostolique ! ».

Dom Gougaud, qui cite aussi ce passage, nous donne l'institution des *conhospitæ*, comme conforme à la discipline des saints irlandais du second ordre, auxquels l'Eglise bretonne a pu prendre cette coutume. Monseigneur Duchesne assure qu'elle avait existé en Gaule, et qu'en 533, un autre concile d'Orléans en défendit l'usage. Peut-être ce dernier concile en agissait-il ainsi, devant une affirmation plus caractérisée que du vivant de Melaine, des us celtiques. En tout cas les rédacteurs de la lettre regardent ce qui est, à leur avis, une nouveauté condamnable, comme une survivance de l'hérésie des Priscilliens dont saint Epiphane fait une branche des Montanistes. Ces hérétiques conféraient, aux femmes, les Ordres jusqu'au Sacerdoce, comme les *Mariavites* de Pologne, secte née depuis la guerre, le font aujourd'hui. Nos Bretons n'allaient pas aussi loin, et leurs *conhospitæ* étaient, sans doute, de simples religieuses. Mais leur particularisme étonnait les Romains. Les Bretons supputaient encore la Pâque selon le cycle de 84 ans, dit d'Augustalis, abandonné par l'Eglise romaine, en 343, époque à laquelle les relations du monde romain, avec le monde celtique, étaient déjà raréfiées. « Les termes entre lesquels, écrit Dom Gougaud, pouvait se mouvoir la date de Pâques, étaient dans ce système, fixés par la lune aux 14^e et 15^e jours, et pour le soleil au 25 mars et au 21 avril. Il arrivera donc des différences d'un mois. D'autre part, au

lieu d'une couronne monastique, le prêtre celte porte les cheveux longs derrière, tandis que le devant de la tête est rasé, d'une oreille à l'autre. A ces divergences s'ajoutent bien d'autres, dont aucune, d'ailleurs, n'affecte le dogme ni la primauté pontificale. Ce dernier point se voit clairement par la lettre fameuse de saint Colomban, lettre adressée, de Luxeuil, à Grégoire Le Grand. Les prêtres bretons, Louocat et Cathiern, opéraient sans doute aux confins des Rhédons, en Domnonée, près de Dol et de Saint-Malo, contrées qui vont demeurer semi-bretonnantes, jusqu'au x^e siècle. Tel est l'avis de Duchesne et de La Borderie. L'absence de signatures de la part des évêques de Vannes et de Nantes laisse présumer que le prêtre Separatus n'est pas de leur clergé.

Missionnaire et thaumaturge

L'existence de Melaine se partageait entre la Cour de Clovis, dont il était le conseiller, son diocèse et son cher monastère de Brain. Albert Le Grand nous le montre « fléchissant le Roy à compassion, envers les pauvres, es-affaires desquels il s'employait volontiers et leur distribuait de grosses aumônes, que le Roy lui mettait entre les mains, à ceste fin ». Melaine inspire au Roi l'édification d'un grand nombre d'églises, dans le domaine royal, pour les besoins du peuple. Sa charité, dit encore Albert, « ne se contint pas dans les limites de la Cour du Roy, mais s'estendit et se communiqua à la campagne, à l'endroit des villageois, lesquels il alloit prescher par les villages ».

On sait peu de choses du séjour de Melaine dans sa ville épiscopale. Il y a peu d'apparence qu'il ait élevé le monastère de Rennes, qui portera son nom. Dom Lobineau nous dit que ce fut Pair ou Patern d'Avranches, qui en eut le mérite. Le premier abbé aurait été Helluin. Dès 650, nous trouverons un Bertulphe, mentionné comme premier Abbé de Saint-Melaine, au concile de Châlons. La résidence épiscopale était plutôt dans l'*intra-muros*, proche de la première cathédrale dont nous avons parlé, aux environs de la *Porte Mordelaise*, laquelle faisait partie des remparts du temps. Sans doute, en sa qualité de *Defensor Civitatis*, Melaine prit-il part à ces fortifications, élevées sur des blocs de schiste, liés d'un ciment jaune et dur, et enterrés à deux mètres quarante de profondeur. Sur ces assises reposaient, d'abord, d'autres blocs de granit, hauts d'un mètre, mêlés à des fûts de colonnes, à des chapiteaux arrachés aux Temples des Dieux, aux pierres milliaires et votives. Puis, sur le tout, courait l'appareil rubescent des briques, dont l'argile provenait de Saint-Grégoire. Comme à Paris, Melaine distribuait de grosses aumônes, visitant les pauvres et les affligés. Les malheureux trouvaient, en lui, un

protecteur en justice. Il savait, dit encore Albert, les « défendre contre la rapacité des riches ».

En tout cas, les Rennais ont pieusement gardé le souvenir de Melaine. Mais son activité semble s'être plus volontiers dépensée à l'évangélisation des campagnes Vénètes, sans que, pour cela, le Maine et l'Anjou, au-delà des limites des Rhédons, aient été oubliés. C'est en ressuscitant, à Brain, le fils du vieux Médias, étouffé par le démon, que Melaine amène la conversion des paysans vénètes attachés aux divinités des bois et des forêts. « A quoi bon faire des miracles devant vous au nom du Christ, puisque vous refusez obstinément de recevoir sa foi ? » s'écriait l'évêque devant ces obstinés. Et cette foule rustique de répliquer : « Si tu ressuscites cet enfant, sois-en sûr, homme de Dieu, le Dieu que tu prêches, nous y croirons tous ! » Et ce signe évident une fois donné, ce fut la conversion en masse, dans la marche orientale de cette Cité.

Au séjour de l'évêque des Rhédons à Brain, se rattache l'épisode de la guérison d'Aspasie, aussi possédée du démon et de la conversion de son père Eusèbe. Le biographe du *x^e* siècle nous dit qu'un certain Eusèbe, — *rex* ou *dux*, — et résidant à Vannes, aurait eu recours aux prières du Saint. Le chanoine Deric fait, de cet Eusèbe, un roi d'Armorique, d'origine grecque, époux de Landowen, du sang royal de Bretagne, et assimile sa fille Aspasie, à Coupaia ou Pompée, mère de saint Tugdual et de sainte Sève. Aspasie, précise-t-il, serait enterrée à Lancoët, près la Roche-Derrien. Les Bollandistes ne font nulle allusion à cette filiation royale.

Dom Lobineau a vu, dans cet Eusèbe, un probable représentant du roi frank, en tout cas un bien petit tyranneau. Il lui arriva de faire une expédition contre les gens de Comblesac (*Cambliciac*), à qui il fit couper les mains et arracher les yeux. Dieu le châtie, car tandis qu'il reposait dans son manoir de Primavilla, orgueilleux de sa victoire, il tomba gravement malade. Aussitôt Eusèbe dépêcha au monastère de Plaz, à quelque distance de sa ville. Le Saint, accompagné de l'escorte d'honneur que le principule avait envoyée au-devant de lui, trouva le malade en proie à une paralysie des reins. Eusèbe, sur ses conseils, fit, de son lit, une confession publique qu'il termina en implorant le secours divin pour lui et pour Aspasie. Melaine donna au chef l'absolution, non sans avoir fait entendre au suppliant que son mal lui était infligé, moins pour qu'il en mourût, que pour lui donner à reconnaître la main de Dieu. Puis, par trois fois, selon sa coutume de se servir des sacramentaux, le prélat oignit le misérable seigneur qui se releva guéri. De la chambre d'Eusèbe, Melaine passa, nous dit le chanoine Deric, dans « l'appartement d'Aspasie ». — « Pourquoi me persécutes-tu,

homme de Dieu, s'écria le malin Esprit, car tu m'as chassé du corps d'une autre fille ! ». « Albert rapporte, en effet, qu'à la Cour de Clovis, saint Melaine avait chassé le diable du corps de « deux demoiselles de la Maison du Roy ». Cette fois encore, le démon fut vaincu. Aspasie reconnaissante obtint de son père, pour le saint évêque, le domaine de Comblessac. Et s'il faut en croire le chanoine Deric, Eusèbe fit, durant les dernières années de sa vie, « le bonheur de son peuple ».

Dieu honora saint Melaine, remarque Albert Le Grand, « de plusieurs miracles, nommément en la délivrance des possédés du malin esprit ». Voici un épisode qui, sous sa forme naïve, marque la puissance de Melaine, dans le cas d'obsession qui est bien une manière de possession. Un jour donc, que le Saint venait de Rennes, à son monastère de Plaz, il passa par Marsac, sur les hauteurs qui dominent l'Aff. Sur son chemin, il rencontra l'« antique ennemi », affublé de terribles cornes de taureau. Melaine lui demanda : « Où vas-tu ? » — « Je vais, répondit l'autre, retrouver les frères et donner ce breuvage à l'un d'entre eux ! » Il ajouta qu'il était médecin.

La première visite de l'évêque fut pour son oratoire. Comme il s'y attardait, le Malin trouva, buvant de l'eau, et contrevenant ainsi à la règle, un des vieux moines du moustier. Aussitôt, le diable entra en lui et, le jetant à terre, se prit à le torturer. Saint Melaine ayant achevé sa prière et voyant la souffrance du pauvre religieux se contenta de lui donner un soufflet, ce qui mit en fuite le tentateur assassin. Albert Le Grand illumine, d'un trait, ce passage de la *Vie*. Ce moine avait, selon lui, des idées de suicide et voulait se jeter dans le puits. On peut déduire que le soufflet qui lui fut appliqué par le Saint eut le double caractère d'une pénitence et d'une diversion.

D'autres miracles du vivant de Melaine

Albert Le Grand rapporte encore un cas de guérison, par l'onction du Saint-Chrême. Ceci se passe sur les confins du Maine et de la Cité des Rhédons. Il s'agit d'une grande Dame, nommée Eva, « laquelle ayant été détenue au lit, douze ans, tourmentée d'une fâcheuse maladie, ayant ouï dire que saint Melaine faisait sa visite en la prochaine paroisse, l'envoya prier de la venir voir, ce qu'il fit, et l'ayant ointe d'huile sainte et lui ayant donné sa bénédiction, elle fut guérie sur le champ. Elle ne voulut plus quitter le service de Melaine. De même un paralytique guéri par le saint, à la suite d'un simple bain de pied à l'eau chaude, et n'ayant rien pour payer un tel service, se fit l'homme lige de l'évêque.

La légende populaire s'est occupée, nous l'avons remarqué, déjà, de saint Melaine. On se rappelle les genêts de Brain et le rapprochement fait du jeune berger et de quelques saints de race bretonne. Voici l'épisode que Dom Lobineau place à l'issue du concile d'Orléans, de 511. Au retour, saint Melaine célèbre la Messe au Ronceray, près d'Angers, devant saint Aubin, saint Lô, évêque de Coutances, Victor II, évêque du Mans, et Marse, évêque de Nantes, si ce Marse n'est pas, selon la troisième *Vita*, un simple prêtre du collège de Melaine. Après le sacrifice, s'opère, selon le rite du temps, la distribution des eulogies. Les eulogies sont, non seulement les restes du pain présenté à l'autel, ce qui pourrait bien être l'origine de notre pain béni, mais encore toute chose bonne à manger. Saint Lô et saint Victor consomment leur part. Au contraire, Marse a scrupule de rompre le jeûne, car l'on est au premier jour de Carême. Il cache cette part dans son sein. Mais, voulant quelque temps après la manger, sa main ne touche qu'un froid serpent, enroulé autour de son corps. Ce serpent est, de l'avis de Dom Lobineau, et c'est aussi le nôtre, l'image du remords saisissant le saint personnage quand il se rend compte d'un manquement à la charité, « *praeferens jejunium dei caritati* ». Marse, affligé de son serpent, vient retrouver Melaine, à Plaz. Le saint ne lui pardonnera qu'après lui avoir imposé un voyage qui nous rappelle les pénitences celtiques : troménies, Tro-Breiz. Il lui conseille d'aller faire ses excuses à l'évêque d'Angers. Mais Aubin renvoie son malheureux collègue à Victor, qui le réadresse à Melaine, Victor ne pouvant l'absoudre. Et c'est le retour à Plaz où Melaine ne pardonne qu'après une nuit passée, par le pénitent, dans la prière. Alors seulement les eulogies reprennent leur forme première.

Mort de Melaine entre 520 et 549

Avant sa mort, Melaine se rendit encore une fois à Vannes. Là il ressuscita un jeune homme qui, sous l'influence d'un démon, s'était pendu, puis il revint à Brain, mourir au milieu de ses religieux, assisté par les suffrages de ses frères. Monseigneur Duchesne place cette mort avant le milieu du VI^e siècle, et le chanoine Doble entre 520 et 549. L'ancien bréviaire de l'abbaye de Saint-Melaine assignait sa naissance au 6 janvier, et sa mort au 6 novembre, nous dit Dom Lobineau. Plusieurs martyrologes cités par les Bollandistes mettent aussi la mort au 6 novembre. Un manuscrit de Berne parle des « *Vigilia Sti Melani* » au 5 novembre. L'appendice du martyrologe d'Adon, signalé par Dom Lobineau, parle du 8 des ides de novembre. Bède et le bréviaire de Cornouailles font mention de saint Melaine, le 12 novembre, les martyro-

loges de la Chartreuse d'Utrecht et celui dit de saint Jérôme indiquent, l'un, le 11 octobre, et l'autre le 6 janvier. Janvier paraît être le mois de la naissance et novembre celui du passage « *transitus* » à une vie meilleure, le mois de la « *depositio* » ou des funérailles.

Les funérailles

Eurent-elles lieu de suite à supposer que la mort fut du 6 janvier ? Le transfert du corps ne s'étant produit qu'en novembre, cela expliquerait en ce cas l'écart des dates. Monseigneur Duchesne ne juge pas ce fait impossible. On peut inférer, de ces dix mois de différence, de possibles contestations entre la Cité des Rhédons, désireuse de posséder le corps de son Evêque et Défenseur, déjà regardé comme un saint, et les moines de Plaz, obstinés à garder les reliques du Fondateur. On sait que de pieuses violences, des raptis furtifs, se produisaient, en ces âges de foi profonde, autour des corps saints, regardés comme des « *palladia* » pour leurs heureux possesseurs. Quoiqu'il en soit, Condate fut désignée comme lieu de la sépulture et on résolut de gagner, par la Vilaine, la capitale rhédonienne. Saint Albin, saint Victor et saint Lô, qui avaient eu révélation, par un ange, de la mort de Melaine, se retrouvèrent à ses funérailles. Y vint également, assure Albert Le Grand, ce Marse qui eut, avec le défunt, l'étrange incident des eulogies. Un navire qui se trouvait là, par hasard, et sans nautonnier, « *navis quæ forte aderat in alveo fluminis Visconix* », reçut la sainte dépouille. Seuls, les évêques précédés de la croix montèrent à bord, tandis qu'une considérable flotille de moines et de clercs l'entouraient en chantant des psaumes et des litanies. L'art du verrier a revêtu, cette année, la mystique navigation des splendeurs du prisme, dans le beau vitrail placé tout dernièrement dans la vieille et paisible église romane de Moigné. A Brain, on raconte encore, rapporte l'abbé Milon, qu'au départ, la nef mortuaire toucha le bord, pour un ultime baiser à la terre natale. En Bretagne, souvent, la châsse heurte, soit la table sainte, soit le piédestal de la croix du cimetière.

Le biographe du XI^e siècle fait accomplir à l'escadre monastique un grand détour par Marsac, sur l'Aff, entre Comblessac et Carentoir. Enfin on arrive à Rennes pour aborder au pied des murailles sud de la ville, là où règne aujourd'hui le quai Duguay-Trouin, devant une porte protégée de ses tours, dont l'une servait de prison. Ils sont là, sur la rive, les dignitaires de la Cité romaine, le Clergé avec la croix, les cierges, les étendards (*vexilla*). Voici les décurions entourant les duumvirs de l'année, la foule des curiales, les fonctionnaires des municipes, les familles sénatoriales aux

vêtements frangés de pourpre. Derrière ces optimates, la foule contenue par les licteurs. La plèbe a envahi le chemin de ronde des remparts rouges. Elle n'est pas la moins affligée. Le père des pauvres n'est plus. A peine la litière sortie de la barque plate, la foule déborde la garde, avide de toucher ce bois déjà sacré du « *lectulum* », de contempler la face aimée que le suaire ne recouvre pas encore. Et pourtant, malgré le deuil public, c'est comme un réconfort pour chacun. Un enfant moribond amené là, recouvre la vie. Un paralytique et deux perclus se voient rendre, par un simple attouchement, l'usage de leurs membres. Albert nous parle d'un autre Eusebius, dont les Bollandistes font Syagrius, « lequel, miné et consumé d'une fascheuse maladie à laquelle il avait consacré tout son bien, en médecins et médecines, sans aucun profit... se voue à saint Melaine et est incontinent guéri. » Une mère de famille, aveugle, est rendue à la lumière et en reconnaissance, elle donne à saint Melaine (à l'église de Melaine), ses biens situés « de l'autre côté du fleuve », apparemment vers la place de Bretagne et le Champ-Dolent. Il n'est pas jusqu'aux criminels, dont le sort ne reçoit un merveilleux adoucissement. Douze prisonniers, enfermés dans la tour du débarcadère, voient les murs se lézarder, s'effondrer et les fers leur tomber des mains.

Les quatre prélats chargent, sur leurs épaules, le lit funèbre, pour le porter sur les hauteurs, que les moines appelleront le Thabor et où s'étend le champ du repos, hors les murs. On peut s'imaginer, avec La Borderie, ce parcours au milieu d'un flot de peuples accourus de tous les « *fundi* » et de toutes les villas des campagnes, mêlés aux citadins. D'abord, au long du rempart, puis par la place actuelle de la Mission, la rue Basse, pour remonter par la rue d'Echange, traverser les terrains qui seront, dans huit siècles, le couvent des Dominicains, prendre la rue Haute ou de Saint-Malo et, par les terrains de la Cochardièrre et le futur Champ de Foire de l'Abbaye, arriver au plateau où, sur l'initiative de Pair ou Patern d'Avranches, dit-on, s'élèvera le moustier de Melaine. Là l'attend le cercueil de pierre ou de plâtre taillé à sa forme...

Les Miracles posthumes

Le plus ancien des miracles, opérés au tombeau de saint Melaine, dans une ville qui serait sujette à ce genre de sinistre, eut lieu à l'occasion de l'incendie de l'édicule de bois, élevé sur le sarcophage, demeuré à fleur de terre, selon la coutume chrétienne. Grégoire de Tours nous parle des soucis du peuple rennais, à l'égard de ces précieux restes. Lorsque le feu eut achevé son œuvre, on fut étonné de retrouver la tombe intacte, et aussi, malgré les braises incandescentes qui y

étaient tombées, sans brûlure aucune, le voile de lin étendu sur le tombeau. Le bon Albert n'est pas loin de voir, dans cet incendie, un dernier méfait de Satan, contre celui qui l'avait tant de fois maîtrisé. Au *x^e* siècle, Robert Gervais de la Roche-Guyon, archevêque de Reims, de 1056 à 1072, et précédemment évêque du Mans, écrit à Even, abbé de Saint-Melaine, qui lui a demandé des reliques du Saint, qu'il connaît de source certaine, « *non frivola relatione* » ; certains miracles, et c'est précisément d'incendies qu'il s'agit... Le feu se déclare dans une localité, lui marque-t-il. Son panache caresse le faite d'un grenier, voisin d'une église. On apporte les reliques, on les élève vers le ciel, le feu est vaincu. L'archevêque tient ce récit de son aïeule. D'autre part, Haimon, son père, ayant transporté des reliques du Saint à Château-du-Loir, les serre dans un grand coffre, contenant du froment, et dispose, autour de ce coffre, un luminaire. Au matin, on constate qu'un des flambeaux a communiqué le feu au coffre, dont, seule, la partie contenant les reliques est épargnée. De même que dans l'incendie de l'édicule rennais, l'étoffe qui recouvre le reliquaire est également retrouvée intacte. Dans la nuit du 18 au 19 mars 1665, un violent incendie détruisit la partie ouest du monastère de Saint-Melaine. On peut dire que ce malheur fut l'origine du noble cloître et de l'élégante abbatale, construite par Jean-Baptiste d'Estrades, ancien évêque de Condom et abbé commendataire, devenue aujourd'hui l'Ecole de Droit. Il est vrai qu'on lui doit aussi la façade néo-grecque de l'église. Mais l'ensemble n'est pas déplaisant et chante encore la gloire de saint Melaine.

L'anonyme monastique, dont les Bollandistes ont inséré, dans leur relation, une courte notice, rapporte qu'aux Matines d'un certain dimanche, suivant la Saint-Pierre, c'est-à-dire le samedi au soir, des parents, dont la demeure était sur la Vilaine, laissèrent leur enfant, seul, s'ébattre dans une piscine que remplissait la rivière. A leur retour ils ne trouvèrent, au fond de cette piscine, que le cadavre de leur progéniture. De désespoir, la mère voulait aussi se noyer. On l'en empêcha et toute la nuit, des voisins veillèrent le petit corps. Au matin, une grande foule le conduisit à Saint-Melaine, où l'abbé Trescan célébra la Messe. Sous l'ardente prière de tout ce peuple, l'enfant revint à la vie et demanda aussitôt à boire et à manger. A la veille de son sacre, comme évêque d'Avranches, saint Pair ou Patern, alors abbé de Scissey, voit Melaine lui apparaître et le réconforter selon ce que raconte Venance-Fortunat, cité par Dom Lobineau, lui-même.

(1) *argenteo*

(2) *Rozanne*

Les reliques de saint Melaine

Le monastère de Saint-Melaine est élevé dans ce *campus* du Rennes gallo-romain, sur sa sépulture même. Dans la seconde moitié du ix^e siècle, après la mort du comte Gurwand, afin de préserver les restes des profanations normandes, on les transporta à Bourges. Que devinrent-ils jusqu'à leur arrivée aux mains d'Haimon de la Roche-Guyon et, après lui, de l'archevêque, son fils, qui en fait bénéficier Even ? On ne le sait pas. Dom Gougaud nous apprend qu'en 932, au monastère de Sainte Mary and Saint Peter d'Exeter (Devon), le Roi saxon, Athlestan, donna des ossements de saint Melaine, parmi des reliques d'autres saints bretons : Saints Gudwall, Gwenolé, Gwenaël, Conogan, Petroc, etc... En 1231, le corps de Melaine fut « levé » au château de Preuilly-sur-Claise, en Touraine, mais nous ne savons quel fut le résultat immédiat de cette reconnaissance. Rennes aurait eu, de ce lot, en 1258, sous l'abbé Hervé. Ce sont ces reliques qu'authentiqua, en 1679, l'abbé d'Estrades. Sauvées pendant la Terreur et restituées, plus tard, à la paroisse de Saint-Melaine, pro-cathédrale, elles furent, en grande partie, transportées à Saint-Pierre de Rennes, avec le corps de saint Amand, en 1883. La Métropole en possède, aujourd'hui, une certaine quantité, répartie, malheureusement, entre plusieurs reliquaires et réserves. Il serait souhaitable que, réunies en une seule châsse, elles fussent offertes à la piété des fidèles et non reléguées dans ces réserves.

Le maître-autel des Dominicains de Morlaix en contenait, aux dires d'Albert. Y en avait-il à Saint-Melaine de Morlaix ? L'inventaire de l'église priorale, puis paroissiale de Saint-Melaine, dans cette ville, au xvi^e siècle, ne parle d'aucune relique *spécifiée* du saint Patron. Redon semble avoir possédé de très bonne heure des reliques de Melaine, puisqu'il est question, au Cartulaire, d'une donation d'un prêtre, Budworet, donation faite dans la sacristie où sont les reliques du Bienheureux Confesseur Melaine. Elles venaient sans doute du monastère de Brain, patrimoine des Moines de Redon.

Le Culte

C'est avec Nomenoë, conquérant de la Cité des Rhedons, que l'abbaye de Saint-Melaine devient une abbaye bretonne. Le premier roi breton fit de Condate, devenue, pour un moment, *Roazon*, la capitale de son royaume. Après la restauration d'Alain Barbe-Torte, elle va l'être du duché de Bretagne, bien que redevenue romane, comme la bonne moitié, d'ailleurs, du duché. Son nom sera désormais celui de l'ancienne Cité elle-même, *Rennes*. Alors un moine breton,

Even, aidé du duc Alain, et du comte Geffroy Le Bâtard, ayant relevé l'abbaye, sollicita des reliques, et l'on va trouver le nom de Melaine dans les fameuses litanies de saint Vougay, monument liturgique du xi^e siècle, entre saint Briec et saint Patern, gallo-romain lui aussi, monté sur le siège de Vannes en 467, et avec lequel, enfant, Melaine dut avoir des relations que nous ne connaissons pas.

Le culte de saint Melaine déborda, d'ailleurs, l'évêché de Rennes, et s'étendit, non seulement, au pays de Vannes, Meslan, Plumelin, Rieux, Lignol, Lanvenegen, mais encore fort avant dans l'Ouest breton. Moëlan et Plobannalec, dans la Cornouaille armoricaine, se réclament de son patronage. Le Tréguier compte six églises dédiées à saint Melaine, y compris Saint-Melaine de Morlaix, jadis de Tréguier. Cependant les anciens comptes de fabrique des xv^e et xvi^e siècles ne font pas mention d'un autel qui lui ait été dédié. Dans cette église, Notre-Dame et saint Yves semblent l'avoir primé de bonne heure. Toutefois, on y prêchait le jour de sa fête et l'on voit, en 1461, Jehan Milbeo, confesseur de Jean V, et député, par le duc, près de Jeanne d'Arc, en 1429, dans le but de la féliciter et de lui offrir des chevaux, recevoir deux sols siz deniers, pour « avoir presché le jour de saint Malaine » (*sic*). En 1467-1468, Messire Jehan Aurégon est gratifié de douze sols, sept deniers, « pour escrire la légende de saint Melaine en parchemin ». Au xvi^e siècle, on faisait un feu de joie « la veille de la fête de Monsieur saint Melaine ». Le Léon a six églises du saint. L'évêché de Saint-Briec à Plélauff, jadis de la Cornouaille, a, nous l'avons vu, une chapelle de saint Melaine. On y conduisit les chiens pour les préserver de la rage. Autre chapelle à Plufur. M. Vallée, en son dictionnaire français-breton, enregistre le vocable *Melan*. On dit aussi *Melen*, *Malani*.

Mais c'est dans le diocèse de Rennes, que son culte, et cela est bien naturel, s'est le mieux conservé. Malheureusement, dès les premières années du xviii^e siècle, Monseigneur de Beaumanoir de Lavardin supprimait la fête chômée, et l'église abbatiale a passé de son patronat à celui de la Très Sainte Vierge, le 8 avril 1844, le chanoine Meslé étant curé de la paroisse. Une solution élégante serait de lui rendre son éponyme, en s'exprimant ainsi : *Saint-Melaine en Notre-Dame*, comme on dit *Saint-Aubin en Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle*. Dans le diocèse où, au xii^e siècle, saint Melaine comptait, pour Rennes, 41 églises et 10 chapelles, pour Saint-Malo, 11 églises et 5 chapelles, se réclament encore de lui les églises de Thorigné, Pacé, Saint-Melaine, La Chapelle-Saint-Melaine, Lieuron, Châtillon-sur-Seiche, Andouillé, Mouazé, Cintré, Brain, Moigné, Montours, Cornillé, Domalain. Tout comme un bon vieux saint de la confiante Bretagne, il a ses

fontaines votives à Pléchâtel, Andouillé et Mouazé. Guillottin de Corson nous transmet le souvenir d'une chapelle, à lui dédiée, dans l'Hôpital général de Rennes, section des hommes, hôpital établi dans les bâtiments de l'ancienne abbaye et lors desservi par les Sœurs de Saint-Thomas. Cette belle abbaye est aujourd'hui un centre de rééducation des mutilés, qui, d'origine bretonne, pour la plupart, font résonner dans ces lieux, voués par destination au Conseiller du Roi Clovis, la langue des Louocat et des Kathiarn, donnant ainsi l'illusion de la Basse-Bretagne aux habitants du voisinage !... Le culte de saint Melaine, à une époque que le chanoine Double ne précise pas, s'introduisit dans la Cornouaille britannique, et il le semble, de très bonne heure. En plus de la multitude des Saints, communs aux deux Bretagnes, et venus en grand nombre de la Cornouaille insulaire et du Devon, en Armorique, les Bretons et les Corniques ont acclimaté les uns chez les autres, le culte des Saints postérieurs aux émigrations. Cela s'est fait, par les relations commerciales très fréquentes du Moyen-Age. C'est ainsi que nous honorons saint Pezroc, qui n'est jamais venu à Tréboul, ni à Loperhec, tandis que le pays de Kernew révere saint Corentin, saint Guénolé, nés sur notre sol, et, avec eux, saint Melaine, saint Patern. A Muillion, diocèse anglican de Truro, Melaine a supplanté le patron original Muillion, peut-être bien le même que saint Mollien, ou Moëllien, honoré à Fouesnant. Il est porté au « *cornish church calender* », au-dessous de la rubrique *Epiphany*. M. Loth signale encore une paroisse de Mellon appelée, au XIII^e siècle, *ecclesia sancti Mellani*. Au pays de Galles, en Montmounshire, il y a aussi saint Mellan, mais il s'agit, sans doute, de saint Mollien.

Conclusions

La ville de Rennes donna le nom de l'évêque à la place qui s'étend devant le Thabor, antique portion de la vaste nécropole des Rhédons. Les plus vieux titres nous parlent de la pittoresque rue Saint-Melaine qu'au matin des couronnements suivaient les cortèges ducaux, pour se rendre devant la Porte-Mordelaise. Cet hommage était dû à l'homme d'Etat, au chef de la Cité du VI^e siècle. Depuis, et par étapes, tous les souvenirs religieux de la Bretagne se sont rassemblés, avec les Saints personnages des fresques de Le Hénaff, dans le déambulatoire de la Métropole, autour de cette noble et sainte figure de notre Passé provincial. Saint Samson n'a pas préservé Dol de l'oubli, mais le successeur de Melaine est l'archevêque des Bretons, *Tad koz ar Vretoned*, l'aïeul des Bretons, comme aimait à s'appeler le Cardinal Brossais-Saint Marc.

Ne serait-il point temps de rendre, au Père dans la Foi, les honneurs des temps passés ? Que tel Corentin, à Quimper, avec les prérogatives de patron principal du diocèse, Melaine ait sa fête de janvier, portée au double de première classe, avec octave, sans préjudice, naturellement, de la solennité de l'Epiphanie ? On serait heureux, également, de voir rétablir son patronat sur l'église Notre-Dame, dans les conditions que nous nous sommes permis de suggérer. Souhaitons, autour de ses reliques, réunies en un splendide reliquaire, digne des âges de Foi et de l'Art Chrétien, réalisé par des artistes du terroir, non seulement les acclamations des Rhédons, mais celles de la Bretagne tout entière, unie dans le culte de ses vieux Saints !

LÉON LE BERRE.

BIBLIOGRAPHIE

GUILLOTIN DE CORSON : *Pouillé de Rennes*, III, IV ; AURÉLIEN DE COURSON : *Cartulaire de l'Abbaye de Redon* ; GRÉGOIRE DE TOURS : *Historia Francorum* ; PROCOPE : *De bello goth* ; LA BORDERIE : *Histoire de Bretagne*, livres I et II ; DICTIONNAIRE D'OGÉE ; LOUIS DUCHESNE et E. ERNAULT : *Revue de Bretagne et de Vendée*, an. 1885 ; GARABY : *Vie des Bienheureux et Saints de Bretagne* 1834 ; D'ARGENTRÉ : *Histoire de Bretagne*, livre I et V ; DOM LOBINEAU : *Histoire de Bretagne* 1707 ; DOM MORICE : *Preuves*, t. I, 1742 ; DUBOS : *Histoire de la Monarchie Française* 1742, tome I ; ALBERT LE GRAND : *Vie des Saints de Bretagne*, éditions de Kerdanet et Thomas-Abgrall-Peyron 1901 ; BANÉAT : *Le vieux Rennes* 1903 ; AD. ORAIN et LOUIS RIVIÈRE : *Rennes, capitale de la Bretagne* ; LÉON LE BERRE et GEORGES BOURGES : *La Parure du Vieux Rennes* ; CHANOINE DERIC : *Histoire Ecclésiastique de Bretagne*, t. I, 1847 ; TAINÉ : *Origines de la France contemporaine*, t. I ; J. LOTH : *Les Noms des Saints Bretons*, *Revue Celtique* 1896 ; *Un ancien usage de l'Eglise Celtique* : *Revue Celtique* 1894 ; *Chrestomathie Bretonne* 1890 ; DOM GOUGAUD : *Les Chrétientés Celtiques* 1911. Notes sur le Culte des Saints Bretons en Angleterre, *Annales de Bretagne* 1922, tome IV ; DOTTIN : *L'Antiquité Celtique* 1915 ; DOM CABROL : *L'Angleterre chrétienne* 1909 ; LOUIS LE GUENNEC : *Monographies Morlaisiennes* ; CHANOINE DOBLE : *Vicar of Wendrow : Saint Melain, bishop of Rennes, Patron of Mullion* ; J. LEZEN : *Revue des Saints*, janvier 1932 : *Saint Melaine* ; ABBÉ MILLON : *Les grands Saints de Bretagne* ; *Le Mariavitisme*, *Les Etudes* ; *Cornish Church Calendar*.



H. RIOU-REUZÉ,
IMP. DE L'ARCHEVÊCHÉ,
RENNES

